

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Université Abderrahmane MIRA Bejaia

Faculté des Lettres et des langues

Département de français

En vue de l'obtention du diplôme de Master

Option : Sciences du langage

Intitulé :

« Étude des pratiques langagières des locuteurs de la ville de Bouira : Approche sociolinguistique ».

Présenté par :

M. MERZOUK Sofiane

Sous la direction de :

M. YAHIA CHERIF Rabia

Maître assistant classe B

Université Abderrahmane MIRA, Bejaia.

Année universitaire 2012/2013

Remerciements

Je tiens à présenter mes vifs remerciements à Monsieur YAHIA CHERIF Rabia, mon promoteur, pour avoir accepté de diriger ce modeste travail ; ces conseils et son aide furent précieux pour l'aboutissement de cette recherche.

Je remercie également tous mes amis qui ont contribué à la réalisation de ce modeste travail.

Je remercie enfin les membres du jury pour leur participation à la soutenance de ce travail.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

À mes chers parents

À mon frère, à mes sœurs, et à toute ma famille

À tous mes proches et amis

qui m'ont toujours soutenu et

encouragé au cours de la réalisation de ce mémoire.

Tables des matières

Introduction générale	04
Chapitre I : Autour de la situation sociolinguistique en Algérie	
Introduction.....	08
1- La situation sociolinguistique en Algérie.....	09
1.1. Définition de la sociolinguistique.....	09
1.2. La situation sociolinguistique en Algérie.....	11
2- Le statut des langues en Algérie.....	12
3- Le rôle des facteurs extralinguistiques dans le conditionnement des usages langagiers	18
3.1. L'origine géographique.....	19
3.2. L'origine sociale.....	19
3.3. Le sexe.....	19
3.4. L'âge.....	20
Conclusion partielle.....	21
Chapitre II : définition de quelques concepts sociolinguistiques	
Introduction.....	22
1- Les pratiques langagières	23
2- La politique linguistique menée en Algérie.....	24
3- Les représentations et les attitudes sociolinguistiques.....	24
4- Le contact de langues.....	26
4.1. La notion de bilinguisme.....	27
4.2. Le plurilinguisme et le multilinguisme.....	28
4.3. La notion de diglossie.....	29
5- L'alternance codique.....	30
6- La communauté linguistique.....	31
7- L'insécurité linguistique.....	31
Conclusion partielle.....	34
Chapitre III : Considération Méthodologique et analyse du corpus	
Introduction.....	35
1- Présentation du terrain.....	36
2- Le déroulement de notre enquête.....	36
3- Les moyens de notre enquête.....	37

4- Les difficultés rencontrées sur le terrain.....	39
5- Le corpus.....	39
6- Interprétation des données.....	41
Conclusion partielle.....	52
Conclusion générale.....	53

Bibliographie

Annexe

Introduction générale

Plusieurs recherches en sociolinguistique ont tenté de décrire les pratiques langagières de la société algérienne. Pour comprendre ce qui se passe, il faut porter un regard diachronique étendu sur la question des langues et de la variation en Algérie. Un regard de ce type permet alors d'observer la permanence d'une structuration du paysage linguistique algérien et les participations entre pôles (arabe, berbère et français) peuvent varier la nature sociale du langage au sein de chaque pôle.

La situation sociolinguistique en Algérie est très complexe. Elle se caractérise par la présence de plusieurs langues comme a constaté ABDELHAMID. S: « *le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme* »¹. En effet, cette complexité du paysage linguistique en Algérie est due à son histoire et sa géographie.

Les différentes invasions et conquêtes que l'Algérie a embrassées ont engendré la coexistence de plusieurs codes linguistiques à côté du Berbère, langue de la communauté autochtone. Cela justifie l'existence de deux groupes importants, les berbérophones et les arabophones qui se sont mêlés à travers l'histoire, sans pour autant négliger la langue française qui est pratiquée par les deux groupes en question. Ce qui nous amène à dire que le pays se caractérise par une situation de plurilinguisme sociale à savoir l'arabe standard, le français, l'arabe dialectal et les différentes variétés du berbère.

Depuis l'indépendance de l'Algérie, il y'a lieu de noter que la ville de Bouira aussi comme toutes les villes algériennes assistait à un phénomène d'urbanisation, qui est une tendance mondiale. Le déplacement de la population de la banlieue de Bouira vers le centre, a pour conséquence l'agrandissement du jour en jour de cette ville.

Selon nos observations préalables, les résidents de cette ville recourent dans leur vie quotidienne à des pratiques langagières très spécifiques, et ce, dans le but de se différencier des nouveaux citadins. Ils font usage de l'arabe dialectal, du kabyle et

¹ ABDELHAMID.S. « pour une approche de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français université de *Batna* », thèse de doctorat, université de Batna, 2002, p. 35.

aussi du français, selon les situations, et souvent ils recourent au mélange de codes des trois langues citées auparavant. C'est pour quoi, on considère la ville de Bouira comme un espace très convenable notamment à la question des langues.

Comme le fera remarquer l'intitulé de notre sujet de recherche : « *étude des pratiques langagières des locuteurs de la ville de Bouira* ». L'analyse qu'on se propose de mener s'inscrira dans le contexte de la sociolinguistique, c'est-à-dire dans le rapport compliqué entre la langue et la société. L'objet d'étude de notre intitulé, est les pratiques langagières d'un espace géographique bien délimité, celui de la ville de Bouira.

Cette dernière se présente de point de vue de son histoire, comme un espace de rencontre et de brassage des cultures et des peuples, dont la population locale était en contact avec plusieurs communautés, donc il y'a une multitude de modes de vie.

La communauté linguistique de Bouira est considérée berbérophone, sur le plan géographique (région kabyle) et aussi sur le plan ethnique (berbère). En revanche, on constate qu'actuellement les locuteurs de cette région utilisent la langue arabe plus que les autres langues en présence.

C'est ce paradoxe qui nous mènent à chercher dans la situation linguistique des locuteurs de la ville de Bouira, tout en expliquant les raisons qui poussent ces habitants à recourir à cet idiome qui est l'arabe dialectal. Et ce recours à l'usage fréquent de l'arabe dialectal par ces locuteurs, pourra s'expliquer selon plusieurs paramètres.

Dans cette recherche, on s'interrogera sur les pratiques langagières des habitants de la ville de Bouira, tout en essayant d'expliquer ;

1. Qu'elle est la langue la plus pratiquée par ces locuteurs ?
2. Qu'elles sont les représentations sociolinguistiques de ces locuteurs envers les langues en présence ?
3. Quel est le rapport de l'influence des paramètres extralinguistiques sur les pratiques langagières de ces locuteurs ?

En vue d'obtenir le corpus, on se sert de l'enquête sociolinguistique comme technique de recueil de l'objet d'étude. A cet effet, nous proposons de soumettre nos informateurs à une série de questions, sous forme d'un questionnaire qui comporte trois volets essentiels, l'un porte sur l'identification des informateurs, l'autre sur la question des langues en usages (pratiques langagières) et la dernière sur les représentations sociolinguistiques.

Trois hypothèses sont dignes d'être proposées, compte tenu des caractéristiques des résidents de notre terrain de recherche et aussi de la nature de l'intitulé. Ces hypothèses seront vérifiées tout au long de la présente étude.

- 1- Les pratiques langagières des résidents de la ville de Bouira seraient associées aux pratiques des langues locales, phénomène qui résulte la coprésence de plusieurs langues.
- 2- La variable sexe en tant qu'élément sociolinguistique, serait à la source du choix de certaines variables linguistiques.
- 3- Le phénomène de démarcation ou de prestige explique le recours aux différentes langues.

Notre travail de recherche comporte deux volets, un théorique et l'autre pratique.

1-Le volet théorique :

Dans cette partie, on s'intéressera à la présentation de tous les concepts qui entourent notre sujet de recherche. Ce dernier c'est-à-dire les pratiques langagières des locuteurs de la ville de Bouira, fait appel à plusieurs concepts et théories sociolinguistiques, que nous considérons comme les bases de notre étude.

Commençons par la présentation de la situation sociolinguistique en Algérie, qui est très complexe, elle se caractérise par la coprésence de plusieurs langues, à savoir l'arabe standard ou classique, l'arabe dialectal, le français et le berbère avec ses variétés.

Nous essayerons d'expliquer le statut de chaque langue, et aussi la valeur de ces langues. Cette situation nous mène à expliquer tous les facteurs extralinguistiques qui

jouent un rôle dans l'influence des langues et la marginalisation ou la disparition des langues maternelles dans les sociétés. A savoir le facteur d'appartenance géographique, l'origine sociale, le sexe et l'âge.

Puis, nous allons aborder des définitions de quelques concepts sociolinguistiques, commençant par le concept des pratiques langagières. Puis nous allons présenter la politique linguistique menée en Algérie, les représentations et les attitudes, le concept de contact de langues, à savoir la notion de bilinguisme, les nuances entre le plurilinguisme et le multilinguisme, et la notion de diglossie. Ajoutant le phénomène d'alternance codique, la communauté linguistique et l'insécurité linguistique.

2- le volet pratique :

Ce qui concerne la partie pratique, on essayera de mener une enquête sociolinguistique, sur le terrain de la ville de Bouira, tout en cherchant des réponses à notre questionnement sur la langue la plus pratiquée par les résidents de cette ville ? Et quelles sont les facteurs qui poussent ces locuteurs à utiliser ces langues ?

À cet effet, nous proposerons une série de questions devant nos informateurs, sous forme d'un questionnaire, ce dernier se porte sur trois parties essentielles, l'une sur l'identification des informateurs, l'autre sur la question des langues en usage (pratiques langagières) et les représentations sociolinguistiques de nos enquêtés vis-à-vis des langues en présence.

Dans cette partie, on évoquera la présentation de notre terrain de recherche, qui est la ville de Bouira. Notre corpus et nos informateurs. Et aussi la technique d'enquête de recherche, puis l'interprétation des données.

Chapitre I

*Autour de la situation
sociolinguistique en Algérie*

Introduction

Dans ce premier chapitre de la partie théorique de notre travail, nous essayerons de présenter la situation sociolinguistique en Algérie, passant par la définition de la sociolinguistique. Puis nous allons aborder le statut des langues en présence et enfin nous reviendrons sur le rôle des éléments extralinguistiques dans le conditionnement des usages langagiers.

1- La situation sociolinguistique en Algérie

Avant d'entamer une synthèse de la situation sociolinguistique en Algérie, nous avons jugé utile de définir la sociolinguistique.

1.1. Définition de la sociolinguistique

Nous donnerons ici celle de William LABOV : « *La sociolinguistique c'est la linguistique, puisque la linguistique est l'étude des pratiques langagières dans une société donnée, donc elle prend en charge les différentes langues qui existent dans une société.* »²

Pour le dictionnaire universel francophone : « *la sociolinguistique étudie l'influence des facteurs sociaux sur le comportement linguistique. D'une part, un même individu parle différemment dans des contextes sociaux différents, d'autre part, sa façon de parler et son répertoire linguistique révèlent son origine sociale, nationale, régionale, religieuse, etc.* »³

À partir du langage et des indices que porte l'individu, la sociolinguistique peut déduire l'origine, le niveau social, la région géographique, le sexe, l'appartenance politique, l'interlocuteur. Cette discipline cherche à mettre en rapport les structures sociétales avec les variétés qui coexistent au sein d'une même communauté linguistique.

Pour certains sociolinguistes, la Sociolinguistique est une discipline, pour d'autres c'est une science. Pour M. ARRIVE, F. GADET et M. GALMICHE « *Plutôt*

² LABOV, W. *Sociolinguistique*. Paris, Ed, Les Éditions de Minuit. 1976. p. 36.

³ Dictionnaire Universel Francophone. In <http://www.francophonie,hachette-livre.fr>. Consulté le 05/12/2012.

*qu'une discipline, la sociolinguistique constitue un courant de préoccupations mettant en rapport le langage ou la langue avec quelque chose de l'ordre du social : société, culture ou comportement »*⁴. Cependant, la compréhension de la sociolinguistique exige au préalable de nombreux éléments constitutifs, qui découlent des rapports entre langage et société.

Chez certains linguistes, la sociolinguistique est une discipline relativement récente, date depuis les années 1960, ses origines remontent dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Nous pouvons ainsi parler de conception sociale de la langue, le sens qu'elle porte est à l'origine d'un conflit entre Ferdinand de SAUSSURE (que l'on considère comme le fondateur de la linguistique) et Antoine MEILLET. Le premier affirme que la langue est: « *la partie sociale du langage* »⁵ tandis que pour MEILLET, « *cette affirmation devrait avoir des implications méthodologiques, elle devrait être au centre de la théorie linguistique, la langue est pour lui à la fois un fait social et un système où tout se tient, et il tente sans cesse de tenir compte de cette double détermination* »⁶

Dans la même idée, John GUMPERZ et Dell HYMES sur la communication sociale ont donné une importante impulsion à la sociolinguistique. Parallèlement aux travaux de GUMPERZ, HYMES s'est intéressé au concept de « compétence de communication » le fait de savoir comment s'en servir en « fonction du contexte social »⁷

De son côté, le linguiste anglais Basil BERNSTEIN a contribué à la construction de la sociolinguistique, à travers ses études sur le rapport entre la structure sociale et l'usage du langage.

L'apport de tous ces chercheurs ont relevé une très grande importance à la sociolinguistique. En se préoccupant entre langage et société, le linguiste américain William LABOV, inaugure une nouvelle ère et un nouveau domaine de recherche tant au niveau théorique que sur le plan méthodologique.

⁴ ARRIVE, M. & GADET, F. & GALMICHE, M. *La grammaire d'aujourd'hui*. Flammarion.1986. p. 114.

⁵ DE SAUSSURE, F. *Cours de linguistique générale*. Ed, ENAG.1990.P.31.

⁶ MEILLET.A. *Sociolinguistique*. Presse universitaire de France. Paris. 1993. p. 07.

⁷ GUMPERZ.J, HYMES.D. *Langage et communications sociale*. Paris.1981. p. 53.

À ce titre William LABOV, l'un des fondateurs de la sociolinguistique bien qu'il n'est pas partisan de cette appellation, pour lui, toutes les dimensions de ses travaux s'inscrivent sous l'angle de la linguistique. Ce qui s'expliquerait à travers sa conception de la langue, un « système hétérogène », caractérisé par la variabilité. Mais comment définit-il la sociolinguistique ? : « *La sociolinguistique c'est la linguistique* »⁸, puisque la linguistique est l'étude des pratiques langagières dans une société donnée, donc elle prend en charge les différentes langues qui existent dans une société.

Définir tout ce qui se rattache à la sociolinguistique, n'est pas chose aisée, car elle est caractérisée par une incontestable mouvance qui prend beaucoup d'espace et de temps. Néanmoins, citons toujours la notion suivante : « *la sociolinguistique est une partie de la linguistique dont le domaine se recoupe avec ceux de l'ethnolinguistique, de la sociologie du langage, de la géographie linguistique et de la dialectologie. La sociolinguistique se fixe comme tâche de faire apparaître dans la mesure du possible la covariance des phénomènes linguistiques et sociaux et éventuellement d'établir une relation de cause à effet* »⁹

La sociolinguistique s'intéresse par ailleurs aux multiples questions que pose le contact des langues au sein des sociétés plurilingues, ces questions concernent par exemple la nature conflictuelle de tels contacts.

Dans ce chapitre, notre seul but est d'esquisser une synthèse seulement de la sociolinguistique. Après ces définitions, nous donnons ci-après, divers éléments de la situation sociolinguistique en Algérie. Nous tenterons d'abord de présenter une brève description de la situation linguistique en Algérie. En sachant qu'il est difficile de faire un compte rendu exhaustif des courants idéologiques qui ont influencé les politiques linguistiques, puis nous essayerons de mettre l'accent sur les langues en présence et leur statut en Algérie. Concernant les langues étrangères, nous ne parlerons ici, bien entendu que du français, les autres langues étrangères étant d'ailleurs à des degrés divers, peu présentes dans le paysage linguistique algérien.

⁸ LABOV, W. Op.cit. p. 37.

⁹ DUBOIS, J. *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*. Larousse. Bordas. 1999. p. 435.

1.2. La situation sociolinguistique en Algérie

Notre pays se caractérise par une situation sociolinguistique complexe, vu non seulement la coprésence de diverses langues ou variétés linguistiques locales mais aussi étrangères, chacune d'elles occupe une place ou un statut spécifique, que ce soit sur le plan national tels que l'arabe classique dont l'usage est officiel, l'arabe dialectal dont l'utilité est majoritaire, et le français pour tout ce qui est enseignement scientifique. Ou bien sur le niveau régional comme le berbère et ses variétés.

Les différentes invasions et conquêtes que l'Algérie a embrassées ont engendré la coexistence de plusieurs codes linguistiques à côté du berbère, langue de la communauté autochtone. Cela justifie l'existence de deux groupes importants, les berbérophones et les arabophones qui se sont mêlés à travers l'histoire, sans pour autant négliger la langue française qui est pratiquée par deux groupes en question. Ce qui nous mène à dire que le pays se caractérise par une situation de plurilinguisme sociale : arabe standard / français / arabe dialectal / les différentes variétés du berbère.

2- le statut des langues en Algérie

Nous allons dans cette partie, présenter les différentes langues en présence ainsi que leurs statuts respectifs.

2.1. Les langues non officielles

2.1. 1. La langue berbère

L'appellation "Berbère" fut en premier lieu utilisée par les romains pour désigner les habitants de l'Afrique du Nord dont ils ne comprenaient pas leurs langues. Le terme "barbaros" qualifie toute personne étrangère, celle qui ne sait pas parler et par extension, le "sauvage", "le non civilisé", "la brute". Le terme a subi des modifications phoniques à travers le temps pour arriver en fin à berbère, appellation qui désigne les habitants et le parler de l'Afrique du Nord. Par le fait de son acception péjorative, les berbères préfèrent utiliser l'appellation tirée de leur propre langue "*Imazighene*", pluriel "*d'Amazighe*" qui signifie homme libre.

Concernant le nombre des berbérophones, il est difficile d'avancer des chiffres exactes vu l'absence des recensements linguistiques systématiques, les chiffres qui ont pu être proposés sont contestés de tout part ; néanmoins, S. CHAKER nous renseigne sur ce fait en avançant que : « *Sur l'ensemble de la population algérienne,*

les pourcentages de l'ordre de 25% à 30% de berbérophones, retenus pendant la période coloniale, sont rejetés comme nettement surévalués. En revanche, les 17.8% de berbérophones que donne le recensement algérien de 1966, sont en dessous de la réalité. En tout état de cause on peut admettre que l'ensemble des berbérophones doit représenter un pourcentage minimum de 20% de la population algérienne »¹⁰

Le Berbère se présente sous forme de plusieurs dialectes qui sont :

- **Le kabyle** : pratiqué dans le nord du pays, principalement dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaïa, Bouira, Bordj Bouarridj, Setif, Boumerdes et Alger
- **Le chaoui** : parlé par les chaouis qui occupent les Aurès, massif montagneux de l'Algérie méridionale.
- **Le m'zab** : employé par les mozabites qui vivent dans le nord du Sahara algérien dont la principale ville c'est Ghardaïa.
- **Le targui** : pratiqué par touaregs qui vivent dans le Sahara. Communauté que l'on appelle aussi « les hommes bleus ».

2.1.1.1. Le statut du berbère en Algérie

Après l'indépendance, la langue berbère, comme l'arabe dialectal, a subi l'impacte de la politique de l'arabisation qui tend à promouvoir et généraliser l'utilisation de la langue arabe classique, dans le but d'une unification nationale. Le berbère bien qu'il soit présent dans les pratiques journalières des locuteurs berbérophones et vivace dans leurs communications quotidiennes ne bénéficie pas d'un statut privilégié, comme le confirme T.ZABOOT : « *le berbère n'a jamais bénéficiée ni de mesure administratives ou politiques, ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement* »¹¹, ce qui a poussé les berbérophones à revendiquer un statut officiel pour leur langue.

Les berbéristes, mécontents de la situation de leur langue, demandent que le berbère soit reconnu comme la langue propre des régions berbérophones comme la Kabylie. Ils demandent également que la langue berbère soit reconnue comme langue nationale et officielle en l'Algérie, ce qui impliquerait le droit pour tout citoyen

¹⁰ CHAKER. S. *Manuel de linguistique berbère I*, éd, bouchéne. Alger. 1991. P 08

¹¹ ZABOOT. T. « Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou ». Thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989, p.50

d'utiliser la langue berbère dans toutes les circonstances de la vie publique.

Depuis 1989, une série d'actions de masses spectaculaires a confirmé l'affirmation identitaire des berbères d'Algérie : plusieurs grèves générales en Kabylie, des manifestations d'une grande ampleur à Tizi-Ouzou, Bouira, Bejaia et Alger en 1991, le boycott scolaire général de septembre 1994, d'autres manifestations sanglantes en 1994 et les événements du printemps noir en 2001. Toutes ces revendications adoptées par les berbérophones ont abouti à la création d'un haut commissariat à l'amazighité en 1995, à l'intégration de la langue berbère dans plusieurs écoles du pays et à la reconnaissance du berbère comme langue nationale en 2002.

Alors cette langue berbère retrouve progressivement sa place au sein de quelques établissements scolaires et universitaire en Algérie nous citons à titre d'exemple : la Kabylie à savoir Tizi-Ouzou, Bouira et Bejaia. Batna, Alger ...etc.

De plus, elle est présente dans les médias écrits et audiovisuels lors des informations, une chaîne télévision en Tamazight (TV4), des émissions, des publicités et d'autres.

2.1.2. L'arabe dialectal

L'arabe dialectal est très utilisé par la majorité de la population algérienne, pour la simple raison que c'est la langue de leur quotidien, en plus, il garde chez le peuple algérien son rôle de langue maternelle : « *L'arabe dialectal est la langue maternelle de 72 % de la population algérienne* »¹².

Il est le véritable instrument de communication pour la majorité des locuteurs Algériens, c'est la langue du quotidien, et de leur première socialisation.

Sans tradition scripturale, cette langue vit et évolue au sein de la population qui en fait usage d'où l'appellation arabe populaire. Elle est utilisée dans les lieux publics : la rue, les cafés, les stades... Elle est employée dans des situations de communications informelles, intimes : en famille, entre amis etc. De ce fait, elle remplit une fonction essentielle même si elle est exclue de toutes les institutions gouvernementales (administration, école, etc.) et ne jouit d'aucun statut officiellement reconnu. Dans ce contexte R. CHIBANE affirme que: « *malgré l'importance numérique de ses locuteurs,*

¹² LECLERC.J. « Algérie dans l'aménagement linguistique dans le monde », Québec, TLFQ, université Laval 24 février 2007. « [http:// www. Ulaval.ce/ax/AFRIQUE/ Algérie-1demo. Htm](http://www.Ulaval.ca/ax/AFRIQUE/Algérie-1demo.Htm) » consulté le 15/12/2013.

et son utilisation dans les différentes formes d'expression culturelle (le théâtre et la chanson), l'arabe dialectal n'a subi aucun processus de codification ni de normalisation »¹³. Cette langue est donc ni codifiée, ni standardisée, c'est une langue essentiellement orale.

En effet, son utilisation se limite à des contextes sociaux informels, c'est-à-dire il n'est pas intégré dans les situations d'enseignement /apprentissage .Il a un statut de langue vernaculaire, non officielle et non enseignée .Mais il est employé par les médias et dans certaines production artistiques comme le théâtre, la chanson et le cinéma.

Le contact de l'arabe dialectal et de l'arabe classique donne lieu à une situation de diglossie en Algérie, car deux variétés linguistiques coexistent dans la même communauté.

L'Algérie constitue un bel exemple de cette situation, (arabe dialectal /arabe classique), deux variétés dont l'une caractérise les usages quotidiens (variété basse), et l'autre haute s'impose comme norme officielle le dans les écoles, les cours de justice et la presse.

La diglossie devient le lieu et l'expression d'un conflit. Il y a conflit linguistique quand deux langues clairement différenciées s'affrontent, l'une comme politiquement dominante (emploi officiel, emploi public) et l'autre comme politiquement dominée. Nombre de spécialistes qualifient cette politique de conflictuelle.

Ainsi, le français est très souvent utilisé en alternance codique avec l'arabe, Il y a un mixage de code, dont l'usage dans un même énoncé demeure très fréquent.

2.2. La langue officielle : l'arabe classique

La langue arabe classique jouit d'un certain prestige du fait qu'elle soit la langue de l'Islam, la langue du Coran: « *C'est cette variété choisie par ALLAH pour s'adresser à ses fidèles* »¹⁴. C'est la langue de l'instruction, de l'enseignement religieux, c'est la référence et l'outil symbolique de l'identité arabo-musulmane.

¹³CHIBANE, R. « Etude des attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française : cas les élèves du lycée Lala Fatma N'soumer». Mémoire de magistère, Université de Tizi-Ouzou. 2009. P.20.

¹⁴TALEB IBRAHIMI, K. « Les Algériens et leur (s) langue (s) », El Hikma, Alger, 1995, p05

Considéré comme un pays arabo-musulman, l'Algérie a pour langue officielle l'arabe. Il est essentiellement utilisé dans l'enseignement, dans les administrations et dans toutes les institutions de l'Etat, en plus de sa fonction religieuse.

C'est la variété des lettrés, elle sert de véhicule au savoir de façon générale, utilisée comme langue de culture et dans des situations de communications formelles.

Essentiellement écrite, elle est aussi pratiquée à l'oral, il s'agit plus exactement de l'écrit oralisé. Cette variété principalement apprise à l'école, n'est en fait pratiquée par aucune des communautés linguistiques qui composent la société algérienne, pour les besoins de la communication quotidienne ou dans les conversations usuelles de la vie de tous les jours.

A ce propos G. GRANDGUILLAUME affirme que : « (...) *sans référence culturelle propre, cette langue est aussi sans communauté. Elle n'est la langue parlée de personne dans la réalité de la vie quotidienne (...) derrière cette langue "nationale", il n'y a pas de «communauté nationale » dont elle serait la langue tout court, dont elle serait bien sur la langue maternelle »*¹⁵

Cette langue donc n'est utilisée par les Algériens que dans des situations formelles (école, administration, tribunal...) et elle n'a aucune existence dans la sphère informelle (conversations entre amis, en famille, dans la rue...)

Après l'indépendance l'Etat algérien a adopté l'arabe standard comme la seule langue officielle dans le but d'unifier tout le peuple algérien autour de cette langue qui est comme nous l'avons déjà signalé le véhicule de la religion musulmane.

De façon générale, la finalité de l'arabisation consiste à légitimer la langue arabe littéraire en tant que langue non seulement du patrimoine arabo-islamique, au moins partiellement de la modernité. L'arabe classique est la langue qui solidifie les liens entre les différents pays de la nation arabe, pays qui peuvent différer par les coutumes, les aspects culturels et politiques ... mais sont unifiés par la langue.

¹⁵GRANDGUILLAUME. G. « Arabisation et politique linguistique au Maghreb », Maisonneuve et Larose, Paris, 1983, p.11

2.3. Les langues étrangères

Nous pouvons constater que la Charte Nationale situe les langues étrangères au même niveau sans privilégier l'une d'entre elles. Et à ce propos, nous pouvons lire : « *cette démarche de récupération totale de la langue nationale et sa nécessaire adaptation à tous les besoins de la société n'excluent pas un ferme encouragement à l'acquisition des langues étrangères ... l'accès aux cultures universelles permet une communication positive avec l'étranger pour tirer profit de l'esprit créateur d'autrui dans les domaines de la science et de culture* »¹⁶.

Ainsi, l'enseignement des langues se voit attribuer une double finalité :

- Une finalité culturelle car l'élève découvre la civilisation, les arts du pays étranger.
- Une finalité pratique, technique et scientifique.

2.3.1. La langue française ;

L'Algérie est le premier pays francophone dans le monde où le français vient en deuxième position après l'arabe, langue officielle du pays par preuve. Selon un sondage réalisé par un institut algérien pour le compte de la revue « *le pointe* »¹⁷, auprès de 1400 foyers algériens, il s'est avéré que l'Algérie est le premier pays francophone juste après la France. Le fait marquant à relever est que 60% des foyers algériens comprennent et / ou pratiquent la langue française, soit plus de deux millions et demis de foyers, représentant une population de plus de 14 millions d'individus de 16 ans et plus. Même si l'enquête a été réalisée au mois d'avril 2000, les tendances dégagées donnent à réfléchir.....

Pourquoi, la langue française persiste-elle en Algérie, malgré la généralisation de la langue arabe ?

¹⁶ Charte Nationale , 1986. p.10-11

¹⁷ Sondage : Résultats cités par Aoussine Seddiki, dans : « Quelles actions audiovisuelles pour le français précoce en Algérie ? ». Disponible sur : www.bibliotheque.refer.org/livre244/124427.pdf. Consulté le 05/12/2012.

À notre avis, elle était mieux placée que n'importe qu'elle autre langue étrangère présente dans le pays en question, et pour diverses autres raisons nous citons quelques unes :

- Historique : l'occupation du pays durant plus d'un siècle '132ans'.
- La formation : à l'époque la politique du colonisateur français dans les domaines de la formation des Algériens est strictement en langue française. C'est une stratégie et une vision à long terme pour et après l'indépendance, c'est-à-dire laisser un héritage que nul ne peut s'en débarrasser surtout dans les administrations.
- L'ancrage : Ces longues années ont permis à cette langue de s'enraciner dans la personnalité algérienne.
- Les décideurs : Les politiques actuelles à grand échelle étaient les fruits de l'école française, ils maîtrisent parfaitement cette langue et la pratiquent à tous les niveaux, pour preuve : les discours du Président à l'intérieur où à l'extérieur du pays se faisaient en langue française. Parfois, nous confirmons qu'il n'y a pas d'alternative pour cette langue.

Pour nous, la généralisation de la langue arabe est une décision unilatérale prise à l'époque dans les années soixante par le Président Houari BOUMEDIENE, lui qui voit la langue française, un héritage d'un pays ennemi, colonisateur qui a tué et torturé des algériens, a spolié ses terres, a détourné ses coutumes et traditions, lui qui n'a jamais été en France malgré de multiples invitations officielles que lui ont été adressées par des personnalités françaises à haut niveau.

L'autre raison qui explique le fort taux de présence du français en Algérie est : La technologie de pointe, qui nous a permis de s'ouvrir sur le monde extérieur et en particulier sur les pays francophones. Dans ce domaine, la France n'a pas tardé à encourager l'utilisation de la langue de Molière dans le monde, non seulement à travers certaines chaînes satellitaires ouvertes à un large public de ces pays telles que : (TV5, France 24, Euronews, ARTE, France2, France3, LCP), mais aussi avec un autre moyen plus efficace et plus fiable, "l'Internet" ; comme l'Algérien est un amateur de l'Internet, donc il apprend cette langue facilement pour communiquer sans difficultés. De plus 'l'Internet' rend les échanges avec les Français possibles et intensifs réduisent

la distance entre les deux pays en favorisant le jumelage des cultures.

Nous pouvons constater que la langue française s'est imposée par nécessité, il s'est avéré que l'Etat algérien doit réfléchir sur la nécessité d'établir un statut concernant cette langue, gérée par des règles claires et nettes.

3. Le rôle des facteurs extralinguistiques dans le conditionnement des usages langagiers

Le fonctionnement social de la langue est un souci majeur de la sociolinguistique, son champ se résume aux rapports entre la langue et la société. Il suffit de constater, par exemple, la différence linguistique dans la façon de parler entre un ingénieur et un ouvrier d'une part, et la distinction sensible entre le discours d'un rural et celui d'un citadin d'autre part pour se rendre compte que l'hétérogénéité linguistique au sein de la même langue tire son origine des facteurs externes à la langue.

En partant de ce principe, on s'aperçoit qu'il est possible de repérer les différents facteurs qui sont à l'origine de la variation linguistique. A ce sujet, voici la vision de BAUTIER quant à la source de la variation langagière : « *Concernant l'origine des variations langagières, on peut distinguer deux positions, l'une qui attribue la cause principale à l'appartenance sociale du locuteur, et l'autre qui fait intervenir principalement la situation* »¹⁸.

Selon BAUTIER, les variations langagières sont attribuables à deux causes principales qui sont respectivement la classe sociale dont fait partie le sujet parlant et la situation de communication. De ce fait, les pratiques langagières sont indissociables des pratiques sociales, celles-ci englobent les pratiques langagières familiales, scolaires, professionnelles, etc. Pour cela, sortir de la langue en tant que système abstrait est une condition nécessaire pour pouvoir identifier les sources principales qui interviennent dans la genèse de l'hétérogénéité des pratiques linguistiques.

¹⁸ BAUTIER E. *Pratiques langagières, pratiques sociales : De la sociolinguistique à la sociologie du langage*. Paris, L'Harmattan, 1995, p.33

3.1. L'origine géographique

L'appartenance géographique est un critère qui permet de mettre en relief la différenciation linguistique. La reconnaissance de l'origine géographique d'un locuteur pourra se faire à partir du discours qu'il émet, c'est-à-dire sa production langagière inclut certaines variables linguistiques qui caractérisent un espace géographique bien déterminé. L'opposition des variables extralinguistiques milieu citadin / milieu rural est, dans ce cas, une illustration pertinente, car elle facilite le repérage des variables linguistiques qui spécifient chaque milieu.

3.2. L'origine sociale

« Un individu a une façon de parler propre considérée en ce qu'elle a d'irréductible à l'influence des groupes auxquels il appartient »¹⁹.

L'abondance des travaux menés à ce sujet prouve que l'appartenance sociale de l'individu a de l'emprise sur la nature de la pratique langagière.

3.3. La variable sexe

Plusieurs chercheurs ont montré, à l'issue de leur enquête, l'asymétrie homme / femme par rapport à la langue. TRUDGILL note que les femmes ont plus tendance à employer des variables standards, à suivre et à adopter les formes prestigieuses les plus répandues au sein de leur communauté. Par contre, les hommes sont, selon TRUDGILL, plus enclins à faire usage des variétés au « *prestige couvert* »²⁰ que les femmes.

La différenciation linguistique par rapport au critère sexuel s'explique par la différenciation dans les rôles que joue chaque sexe. En effet, les enfants sont beaucoup plus influencés par les pratiques linguistiques de leur mère que par celles de leur père. LABOV estime à ce propos que « *s'il est vrai que les parents influent sur le premier*

¹⁹ BAYLON. *Sociolinguistique. Société, langue et discours*. Paris, Nathan, 1991. p.72.

²⁰ L'expression « prestige couvert » est une traduction de l'anglais « covert prestige ». Elle est utilisée par Trudgill dans son ouvrage qui s'intitule *The social differentiation of English in Norwich* pour indiquer que les pressions s'exercent pour que les locuteurs continuent d'utiliser des variables non standards moins prestigieuses.

langage des enfants, le mérite en revient surtout aux femmes. Il est certain qu'elles parlent plus aux jeunes enfants que ne le font les hommes, et qu'elles exercent une influence plus directe pendant ces années où l'enfant se forme des règles linguistiques le plus vite et le mieux »²¹.

En outre, il y a des situations de communication qui semblent choisir l'intervention de tel ou tel sexe, et ce, compte tenu du paramètre socioculturel qui est à l'origine de la répartition des fonctions qu'on attribue à chaque sexe.

3.4. La variable âge

« La différenciation sociolinguistique selon l'âge des locuteurs est l'une des clés maîtresses pour la compréhension de la dynamique des communautés linguistiques »²².

Faire partie d'une telle ou telle génération conduit à avoir tel ou tel usage linguistique. En d'autres termes, la différenciation linguistique est, en partie, dépendante de l'appartenance générationnelle des usagers de la langue. Dès lors, le facteur de l'âge concourt à la diversification des pratiques linguistiques, car la présence de différentes générations est, en quelque sorte, synonyme de la présence simultanée de plusieurs synchronies.

²¹ LABOV.W, op. cit. p. 405.

²² THIBAUT. P. *Age*, In M.-L. MOREAU *Sociolinguistique concepts de base*. Liège, Mardaga, 1997, p.20.

Conclusion partielle

Dans cette partie, on a fait recours à la présentation de la situation sociolinguistique de notre pays, et le statut des langues en présence. Puis on a abordé la notion de variable, où le rôle des éléments extralinguistiques à savoir la variable sexe, âge... dans le conditionnement des pratiques langagières des locuteurs Bouiris²³.

Dans le prochain chapitre, nous tenterons de donner quelques définitions des concepts en relation avec notre sujet.

²³ Les Bouiris : les résidents de Bouira.

Chapitre II
Définition de quelques
concepts sociolinguistiques

Introduction

Dans ce deuxième chapitre de notre travail de recherche, on s'intéresse à la définition de quelques concepts théoriques de base qui nous semblent importants et en relation avec notre domaine de recherche qui est les pratiques langagières. On ne peut pas mener une étude sociolinguistique des pratiques langagières sans faire recours à la présentation de ces concepts. Commençant par l'intitulé du thème (les pratiques langagières), puis la politique linguistique menée dans notre pays, le phénomène de contact de langues, à savoir la notion de bilinguisme, le plurilinguisme et le multilinguisme, et la notion de diglossie. En plus l'alternance codique, la communauté linguistique et en fin le phénomène d'insécurité linguistique.

1. Les pratiques langagières

Inscrire le langage dans un ensemble d'activités sociales et cognitives des sujets conduit à le penser en termes de pratiques langagières, résultant dans les activités du langage de l'interaction des différents facteurs linguistiques, psychologiques, sociologiques, culturels, éducatifs, affectifs..., qui sont constitutifs à partir des caractéristiques individuels et social.

En ces termes on peut rappeler la définition que donne J. BOUTET (2002 :459) :« D'un point de vue empirique, "pratique langagière" renvoie aux notions de "production verbale", d'"énonciation", de "parole", voire de "performance", mais il s'en distingue d'un point de vue théorique par l'accent mis sur la notion de "pratique" : le langage fait partie de l'ensemble des pratiques sociales, que ce soit des pratiques de production, de transformation ou de reproduction. Parler de "pratique", c'est donc insister sur la dimension praxéologique de cette activité. Comme toute pratique sociale, les pratiques langagières sont déterminées et contraintes par le social, et en même temps, elles y produisent des effets, elles contribuent à le transformer. Dans cette perspective, le langage n'est pas seulement un reflet des structures sociales mais il en est un composant à part entière. [...] Parler n'est pas seulement une activité représentationnelle, c'est aussi un acte par lequel on modifie l'ordre des choses, on fait bouger les relations sociales. »²⁴

²⁴ BOUTET. J. *pratiques langagières, formation langagière* , In CHARAUDEAU.P, MAINGUENEAU.D. *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002. P. 459.

Dans cette définition, on trouve une indication sur ce qui est une pratique langagière : c'est une donnée langagière observable en tant qu'elle a des effets sociaux. En d'autres termes ; si le langage est une action ou un produit d'une activité, il est donc une pratique observable.

Une autre définition proposée par MELLIANI Fabienne, qui considère les pratiques langagières comme : « *Un ensemble des pratiques liées au langage mettant en jeu des formes linguistiques variées, déterminées par des facteurs d'interrelations à la fois sociales et verbales, comme les situations de communication, les fonctions du langage, les attitudes énonciatives* »²⁵

2. La politique linguistique menée en Algérie

Plusieurs chercheurs et linguistes ont définis la politique linguistique.

Selon J.L.CALVET, une politique linguistique « *est l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie* »²⁶. En ce sens n'importe quel groupe peut élaborer une politique linguistique.

Chez BOYER « *l'expression politique linguistique est souvent employée en relation avec celle de planification linguistique : tantôt elles sont considérées comme des variantes d'une même désignation, tantôt elles permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la/les langue(s) en usage dans une société donnée. La planification linguistique est alors un passage à l'acte juridique, la concrétisation sur le plan des institutions (étatiques, régionales, voire internationales) de considération de choix de perspectives qui sont ceux d'une politique linguistique* »²⁷.

Il s'agit donc d'un ensemble de principes, de lois, de règlements, d'institutions et de pratiques, adopté à travers le temps, qui guide et appuie l'action gouvernementale.

Dans notre pays, la politique linguistique mise en place par l'État, c'est bien la politique de l'arabisation qui tend à soutenir et à généraliser l'utilisation de la langue arabe, dans toutes les institutions étatiques, dans le but d'une unification nationale et

²⁵ MELLIANI. F. « La langue du quartier. Appropriation de l'espace et identités urbaines chez des jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise », L'Harmattan, 2000. In MAHROUCHE. N, « Pratiques langagières et représentations de l'espace urbain de quelques quartiers de Bejaia ville ». Mémoire de magister, université de Bejaia. 2008. P. 13.

²⁶ CALVET. L.-J. *Sociolinguistique*, PUF. Collection Que sais-je ? Paris. 1993, P. 111-112

²⁷ BOYER. H. *Sociolinguistique : territoire et objet*. Delachaux. Lausanne, 1996, P. 23

d'un rattachement culturel au monde arabo-musulman. C'est une politique qui valorise la langue de l'Islam (religion) qui est totalement absente dans les pratiques langagières des locuteurs algériens et qui dévalorisent les langues utilisées quotidiennement dans la vie de tous les jours, à savoir l'arabe dialectal, le berbère et le français.

8- Les représentations et les attitudes sociolinguistiques

Puisque notre recherche relève d'une étude sociolinguistique, on s'intéressera aux représentations linguistiques et sociales.

La notion de représentation sociale se rapporte directement à S. MOSCOVICI. L'un des pionniers de la théorie des représentations sociales. Il a transformé la notion de représentation collective, définie comme des productions sociales et mentales relevant d'une étude de « *l'idéation collective* »²⁸, élaboré par E. DURKHEIM lors de ses études sur les mythes et les religions « *c'est à S.MOSCOVICI que l'on doit reprise et renouveau des acquis durkheimiens* »²⁹. Pour MOSCOVICI les représentations sociales sont « *des références élaborées collectivement par un groupe ou une société et permettant à la collectivité comme à l'individu de comprendre son environnement, en classant dans des catégories ses contacts avec les objets, les personnes, les phénomènes et les savoirs* »³⁰. Elles traduisent le rapport qu'ont les sujets avec l'environnement. D'autres chercheurs préconisent de faire une distinction entre représentation sociale, collective et individuelle.

Ce concept de représentation s'est vu de plusieurs disciplines. La sociolinguistique n'a pas échappé à ce principe. Elle aussi s'est servie de ce concept. Celles-ci, les représentations des langues, sont pour H. BOYER incluses dans les représentations sociales. Selon lui : « *on peut raisonnablement considérer que les représentations de la langue ne sont qu'une catégorie de représentations sociales* ». ³¹

Ainsi les représentations en sociolinguistique s'occupent du savoir sur les langues. Précisément, d'une certaine vision et perception que les locuteurs se font des langues.

²⁸ JODELET. D. *Approches de la notion de représentation sociale* In JODELET. D, *les représentations sociales*. PUF. Paris 1994.P. 17.

²⁹ BONARDI.C et ROUSIAU.N. *Les représentations sociales*. Dunod, Paris 1999, P. 17.

³⁰ MOSCOVICI.S. *des représentations collectives aux représentations sociales ; éléments pour une histoire*. In JODELET. *Les représentations sociales*. PUF, 1989, P. 801.

³¹ BOYER.H. *Introduction la sociolinguistique*. Dunod, Paris, 2001, P. 102

Dans ce contexte L.J.CALVET dit qu'elles sont : « *la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, et aux autres pratiques, comment ils situent leurs langues par rapport aux autres langues* »³². Elles désignent donc l'ensemble des images que les locuteurs associent aux langues qu'ils pratiquent.

Il n'est pas concevable de parler en sociolinguistique des représentations sans parler des attitudes. Les deux notions, empruntées de la psychologie sociale, présentent de nombreux points en commun. Elles se confondent l'une dans l'autre et parfois l'une est utilisée à la place de l'autre dans beaucoup de recherches.

En linguistique les attitudes instituent « *l'ensemble des opinions explicites ou implicites sur l'usage d'une langue* »³³. Cela mène à déduire que les travaux menés sur les attitudes linguistiques reposent essentiellement sur l'évaluation du statut et des usages d'une langue. Il s'agit finalement des prises de positions, d'opinions ou des sentiments des locuteurs à l'égard de tel ou tel fait linguistique, ainsi une telle langue peut être jugée prestigieuse, belle, valorisée ou au contraire dévalorisée, stigmatisée.

Pour L.J.CALVET : « *les attitudes linguistiques renvoient à un ensemble de sentiments que les locuteurs éprouvent pour les langues ou une variété d'une langue. Ces locuteurs jugent, évaluent leurs productions linguistiques et celles des autres en leurs attribuant des dénominations. Ces dernières révèlent que les locuteurs, en se rendant compte des différences phonologiques, lexicales et morphosyntaxique, attribuent des valeurs appréciatives ou dépréciatives à leurs égard* »³⁴. Les attitudes linguistiques sont donc des réactions des usagers à l'égard des sujets s'exprimant dans deux ou plusieurs langues ou variétés de langue notamment en situation de contact de langue.

³² CALVET.L.J. *Pour une écologie des langues du monde*. Pilon, France, 1999, P. 158.

³³ DUBOIS .J. *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*. Larousse, Paris, 1994, P. 57.

³⁴ CALVET.L.J. *La sociolinguistique*. Que sais-je 2^{ème} édition, 1993, p. 46.

9- Le contact de langues

Notre enquête sera menée sur la ville de Bouira qui est comme toutes les villes un lieu de brassage de plusieurs langues. Le contact de langues, concept appartenant à la sociolinguistique, nécessite une étude dans le but de dégager le phénomène de la hiérarchisation des langues en présence par les locuteurs bouirais.

Selon WEINREICH, qui fut le premier à utiliser le terme : « *le contact de langue inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu. Le concept de contact des langues réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue, donc de l'individu bilingue.* »³⁵

Selon la vision de WEINREICH, l'individu est confronté souvent à une situation qui lui offre plus d'une langue. Le milieu multilingue influe certainement sur les pratiques langagières d'un sujet parlant. Il ressort de cette vision que le contact de langues se focalise sur la situation psycholinguistique d'un individu qui dispose de plus d'un système linguistique. De ce fait, cette thèse se démarque nettement de celle qui s'intéresse à l'étude du contact de langues par rapport à la société

a- La notion de bilinguisme

A partir du moment où notre recherche touche à un milieu plurilingue là où cohabitent trois langues qui sont respectivement le kabyle, le français et l'arabe dialectal. Il s'ensuit qu'on a été forcément interpellé à définir les concepts de bilinguisme et de plurilinguisme.

Le bilinguisme est une situation sociolinguistique caractérisant les sujets pratiquants deux langues ou plus (multi ou plurilinguisme). C'est un concept linguistique qui signifie l'utilisation variable des langues ou des variétés linguistiques diverses par un individu ou, par un groupe à des degrés divers.

Le bilinguisme est défini, dans un sens restrictif, par rapport au mode d'apprentissage des langues. Dans ce cas, est considéré bilingue l'individu qui possède

³⁵ WEINREICH. U. *Languages in contact*, La Haye, Mouton. 1953

naturellement deux langues maternelles (par opposition au polyglotte qui apprend une ou plusieurs langues grâce à l'enseignement scolaire).

Dans un sens moins restrictif, on peut qualifier de bilingue tout sujet parlant qui pratique deux langues différentes dans ses communications orales ou écrites. Le bilinguisme est défini généralement comme l'usage de deux ou plusieurs langues par un individu.

Le bilinguisme peut donc concerner :

- Un individu qui pour des raisons personnelles, est conduit à utiliser plus d'une langue dans ses relations sociales.
- Un groupe d'individus (famille, communauté, peuple) qui pour des raisons sociales, politiques ou historiques, sont amenés à communiquer avec l'extérieur et à utiliser une langue différente de celle parlée à l'intérieur du groupe.
- Une zone géographique (région, pays) où se côtoient des communautés linguistiques différentes.

b- Le plurilinguisme et le multilinguisme :

Etant donné que notre étude portera sur les pratiques langagières dans un espace plurilingue, il semble important de lever les ambiguïtés que pourraient comporter les trois concepts cités plus haut auxquels les sociolinguistes font appel de façon récurrente. Si on se sert de la notion de bilinguisme pour désigner la coexistence de deux langues dans un espace déterminé, la nuance découle notamment des termes plurilinguisme et multilinguisme, car on les emploie indistinctement pour décrire une situation sociolinguistique caractérisée par la présence de plusieurs langues.

Toutefois, certains linguistes ont tenté d'établir une distinction entre les deux termes. Robert CHAUDENSON les différencie par rapport à la notion d'Etat. Pour lui, le plurilinguisme est « *la coexistence de plusieurs langues au sein d'un même Etat* »³⁶

³⁶ CHAUDENSON. R. *Plurilinguisme et développement en Afrique subsaharienne francophone: les problèmes de la communication*. Cahiers des sciences humaines, 27 (3-4), 1991.p.305.

Alors que le multilinguisme est défini ainsi : « *la présence, dans le continent ou dans une de ses régions, de plusieurs langues dont les aires d'usage dépassent les frontières nationales* »³⁷.

CHAUDENSON propose ce modèle afin de décrire la situation sociolinguistique en Afrique subsaharienne. Selon sa conception, le plurilinguisme correspond aux situations nationales, tandis que le multilinguisme est caractéristique des situations supranationales. Il en découle que les langues sont moins nombreuses dans le cas de plurilinguisme.

En revanche, Claude TRUCHOT, dans son ouvrage intitulé « *Le plurilinguisme européen* », propose de désigner par le plurilinguisme la coexistence des langues et la pluralité des communautés linguistiques dans une aire géographique donnée, alors que le multilinguisme est réservé à l'individu qui dispose de multiples langues.

c- La notion de diglossie :

A l'instar de toute situation qui se caractérise par la présence simultanée de plus d'une langue dans un espace donné. Il en découle logiquement que les usages et les fonctions qu'on accorde à chacune des langues en présence diffèrent selon les statuts politique et social, les représentations sociolinguistiques des locuteurs et aussi les discours épilinguistiques prédominants.

La coprésence de plusieurs langues génère le plus souvent les conflits linguistiques que ce soit sous sa forme latente ou patente. Ce conflit se manifeste à travers les pratiques langagières. Il paraît que le contact de langues est à l'origine de l'apparition du phénomène de diglossie. En guise d'illustration, Henri Boyer nous résume la conception de Ferguson à propos de la diglossie ainsi : « *Il fait la différence entre la variété haute (H) et une ou plusieurs variétés basses (L) d'une seule langue ou de deux langues génétiquement étroitement apparentée, et qui remplissent des fonctions différentes dans leurs sociétés respectives : H est réservé aux situations formelles et*

³⁷ CHAUDENSON. R. Op.cit. p.313.

jouit d'un prestige plus élevé. Sa grammaire est plus complexe, en général H seule dispose d'une codification linguistique (normativisation) élaborée »³⁸.

Parmi les critiques adressées à l'encontre de FERGUSON, on retient celle de FASOLD qui considère que la situation diglossique est à relier aux conflits de fonction entre les variétés en présence et peu importe si ces variétés ne sont pas génétiquement apparentées. Donc, l'accent est mis sur les fonctions que remplissent les langues pour désigner une relation diglossique. Voici la redéfinition que fournit FASOLD : «*La diglossie au sens large désigne le fonctionnement par lequel les segments les plus prisés du répertoire d'une communauté linguistique [...] sont réservés aux situations empreintes de formalité et de retenue, tandis que les segments les moins valorisés du répertoire [...] quel que soit le degré de leur apparentement aux segments hauts, sont réservés aux situations de communication perçues comme intimes et informelles »³⁹.*

4. L'alternance codique :

Comme tous les phénomènes qui découlent du contact des langues, l'alternance codique requiert une attention particulière dans la recherche sociolinguistique du fait des caractéristiques des pratiques langagières de chaque communauté linguistique et des langues qu'elle emploie. En effet, l'étude de cas permet d'une manière ou d'une autre de dégager des types d'alternance codique et par conséquent de proposer d'autres traits définitoires.

Selon John GUMPERZ : « *La juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent. Comme lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre.* »⁴⁰

³⁸ BOYER H. *Sociolinguistique, territoire et objets*. Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1996. p.118.

³⁹ FASOLD R. *The Sociolinguistic of Society*. Oxford, Basil Blackwell, 1984. p.335.

⁴⁰ GUMPERZ, J-J. *Engager la conversation*, Paris, Editions de Minuit. 1989

A l'instar de John GUMPERZ, Shana POPLACK définit l'alternance codique comme : « *La juxtaposition de phrases ou de fragments de phrases, chacun d'eux est en accord avec les règles morphologiques et syntaxiques (et éventuellement phonologiques) de sa langue de provenance. L'alternance de codes peut se produire à différents niveaux de la structure linguistique (phrastique, intra-phrastique, interjective).* »⁴¹ .

Les types d'alternances :

Etant donné le nombre de travaux qui ont porté sur le phénomène d'alternance codique, un nombre de linguistes et sociolinguistes se sont accordés pour distinguer trois types d'alternances codiques :

- intra phrastique lorsque des structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase.
- inter phrastique - dite aussi phrastique - pour une alternance de langues au niveau d'unités plus longues, de phrases ou de fragments de discours, dans les productions d'un même locuteur ou dans les prises de parole entre interlocuteurs.
- extra phrastique lorsque les segments alternés sont des expressions idiomatiques, des proverbes. Ce troisième type d'alternance est parfois indissociable de la précédente dans la mesure où les citations de type idiomatique ou proverbial peuvent être considérées comme des fragments de discours.

10- La communauté linguistique :

Le rapport de la langue et la société est observable au sein de la communauté linguistique. Ce dernier est un concept complexe à définir. Cependant divers auteurs ont essayé d'apporter une définition. Nous retenons celle de W. LABOV qui le considère comme un ensemble d'individus partageant les mêmes normes quant à une langue : « *les groupes qui composent la communauté ont des pratiques distinctes, mais*

⁴¹ POPLACK, S. « Sometimes I'll start a sentence in Spanish y termino en español: Toward o typology of code-switching» In, « *Linguistics* », n° 18, 1980.P. 581-618.

ils partagent un ensemble d'attitudes sociales envers les divers usages et rejoignent sur ma manière dont ceux-ci se hiérarchisent »⁴²

La notion de communauté linguistique est liée à celle d'identité linguistique. Cette notion est employée notamment pour révéler son appartenance à un groupe principalement dans des Etats plurilingues « (...) où l'usage natif d'une langue donnée permet à ceux qui l'entendent et la reconnaissent d'inférer l'affiliation ethnique du locuteur »⁴³. Le choix d'une langue, considéré comme marque identitaire, par un locuteur est tributaire des circonstances et de la manière dont il veut être perçu mais aussi de l'idéologie.⁴⁴

11- L'insécurité linguistique :

La genèse du concept d'insécurité linguistique remonte à la publication des travaux de LABOV sur la stratification sociale des variables linguistiques en 1966. Son enquête dans les magasins new-yorkais a pour but l'analyse du changement linguistique en cours. L'analyse du phonème /r/ sous l'angle de sa réalisation par rapport aux clivages sociaux a constitué l'objet de l'enquête. Le variationniste américain, à l'issue de son enquête, constate une nette incompatibilité entre ce que certains informateurs déclarent prononcer et la prononciation réelle du phonème en question.

L'insécurité linguistique est un phénomène confirmé, l'émergence du concept a vite gagné du terrain. Atteindre la légitimité linguistique est la finalité de ceux qui vivent dans une situation de l'insécurité linguistique. La catégorie sociale concernée par l'insécurité linguistique est tiraillée entre le choix de la forme linguistique qu'impose le marché linguistique du fait de sa domination et la forme linguistique transmise par les générations précédentes.

L'état de l'insécurité linguistique se mesure, d'une part, par rapport à la distance qui sépare la pratique linguistique réelle d'un locuteur et ce que le même locuteur prétend pratiquer et d'autre part, par rapport à l'écart qui pourrait être enregistré entre

⁴² MUFWEN. S. *Identité*. In M-L. MOREAU. *Sociolinguistique, concepts de bases*, Mardaga. 1997. p.160-164.

⁴³ Idem.

⁴⁴ Ibid.

les formes linguistiques hérités et celles qui sont mises en pratique. Plus l'écart est grand, plus l'insécurité linguistique est notable. Dès lors, la tentative de gravir les échelons de la hiérarchie sociale se précise davantage.

Quant à la sécurité linguistique, elle est le trait dominant de deux catégories de locuteurs qui se distinguent l'une de l'autre par le degré de conscience que chaque catégorie a de la forme linguistique qu'elle pratique. Sur le modèle de l'enquête effectuée par LABOV, la grande bourgeoisie, grâce à sa conscience de la norme de prestige qu'elle actualise, possède la sécurité linguistique. Non seulement cette catégorie considère que ses pratiques linguistiques se conforment aux pratiques légitimes, mais elle se voit détentrice de la légitimité linguistique. A l'inverse de la grande bourgeoisie, du point de vue de conscience, la classe des pauvres vit dans une situation de sécurité linguistique, car elle n'est pas consciente de l'existence d'une norme linguistique valorisée. C'est pourquoi, elle maintient ses pratiques langagières habituelles telles qu'elle les a reçues des générations précédentes.

Donc, de ce point de vue, la variation linguistique est la conséquence de l'insécurité linguistique, celle-ci a servi d'étalon pour justifier les variations enregistrées dans les enquêtes menées par William LABOV. Michel FRANCARD, au terme de son article intitulé *l'insécurité linguistique en communauté française de Belgique*, donne la définition de l'insécurité linguistique ainsi : « *Il y a insécurité linguistique lorsque le locuteur a, d'une part, une image nette des variations légitimes, mais que d'autre part, il a conscience de ne pas s'y conformer en tous points. La sécurité est par contre assurée quand l'utilisateur conforme naturellement ses énoncés à la norme (et aussi dans le cas où il ne le fait pas, mais sans qu'il n'ait une conscience nette de déroger à une règle)* »⁴⁵.

⁴⁵FRANCARD M., « l'insécurité linguistique en communauté française de Belgique », Collection « français et société » n°6, Bruxelles, service de la langue française, 1993. p.6.

Conclusion partielle

Dans ce deuxième chapitre de notre partie théorique, on a fait appel à tous les concepts théoriques que nous avons jugés importants et en rapport avec notre sujet de recherche.

Nous avons essayé de définir ces concepts en se référant à certaines théories et travaux de divers auteurs. Quant à l'individu se trouve usager de plusieurs langues, il peut développer à l'égard de chacune d'elle une attitude et un ensemble de représentations liées à la pratique de ces langues dans la société algérienne.

Dans la partie qui se suit, nous reviendrons sur le volet pratique de notre enquête dans la ville de Bouira.

***Chapitre III : Considération
méthodologique et analyse du
corpus***

Introduction

Nous avons jugé utile de prendre en considération quelques notions concernant notre recherche sociolinguistique. Commenant par la présentation de notre terrain d'investigation, le déroulement et les moyens de l'enquête ainsi que les écueils rencontrés sur le terrain de recherche. Puis nous passons à la présentation de corpus et enfin l'analyse et l'interprétation des données.

1- Présentation du terrain

Notre enquête s'est déroulée dans la ville de Bouira, celle-ci est répartie en plusieurs quartiers et région. Bouira, en berbère « Tubirett », est une ville algérienne, située dans la région de Kabylie, chef-lieu de la wilaya de Bouira. Elle dépendait de l'Arrondissement d'Alger puis du département de Tizi-Ouzou en 1958. Elle est élevée au rang de chef-lieu de wilaya après le découpage administratif de 1974. La population de Bouira est de 88 801 habitants. Elle est située à 98 km au sud-est d'Alger par autoroute. Elle se situe à 525 mètres d'altitude, dans la vallée du Sahel qui est dominée au nord par le piton montagneux Tikejda, appartenant au massif du Djurdjura

La situation sociolinguistique de la ville de Bouira, se caractérise par la coprésence de plusieurs langues, le kabyle, l'arabe dialectal très empreint du kabyle, et aussi le français. Notre choix s'explique par diverses raisons, d'abord pour la connaissance de lieu, étant nous-mêmes des résidant de cette wilaya. La ville de Bouira à comme origine berbérophone, elle est un milieu de rencontre de plusieurs arrivants et communautés, venant de diverses coins de la wilaya et de son entourage. elle est considérée comme une région kabyle. Mais la plus part ou une partie très importante des résidents de cette ville dans les différents quartiers utilisent l'arabe dialectal plus proche de l'arabe algérois, un mélange entre le kabyle, l'arabe et le français, dans leurs pratiques langagières quotidiennes.

2- Le déroulement de notre enquête

Nous avons visité la ville de Bouira dans le but d'effectuer une pré-enquête, afin de démontrer la réaction de ses résidents d'une manière générale, vis-à-vis de notre questionnaire et notre enquête. Nous avons profité de cette occasion pour distribuer notre questionnaire à savoir la facilité de cette tâche, grâce à l'accueil et la compréhension de ces gens, et l'acceptation de nous répondre sans peine. Ce public est choisis d'une manière aléatoire.

Nous nous sommes déplacés dans quelques quartiers de cette grande ville, on a commencé par l'ancienne ville, à savoir le *centre ville* et *la place* de la ville qui est considérée comme son noyau. Puis on a visité *la rue de France*, *Herkat*, *Draa-el bordj*, *Essayeh (le pont)*, *Cité-Ouest*, *L'écotec (1100 logements)*, *Farachati*, *Amer khodja*, *140 logements et les allemands*. Ces quartiers sont considérés comme lieu de rencontre de toutes les catégories sociales à savoir la communauté estudiantine, les commerçants, les visiteurs, les voyageurs et les résidants. Ces endroits sont les plus fréquentés et mouvementés dans la ville de Bouira, cela est justifié par la disponibilité de différents avantages et besoins de notre public, comme l'université et les établissements d'enseignement, les résidences universitaires, l'hôpital, la justice, la radio, le stade, la gare routière et ferroviaire, les établissements de la santé (publics et privés), le marché couvert et populaire, le centre commercial, les cafétérias, les jardins et les places de publics.

3- Les moyens de notre enquête

Notre choix de questionnaire comme moyen d'investigation de notre travail, est fait dans le but de dégager les représentations et les pratiques des langues par nos enquêtés.

Le questionnaire est une technique directe dans la recherche scientifique. Il facilite l'interrogation des individus d'une manière directe afin de faire un recueil quantitatif des données.

Certains chercheurs et linguistes considèrent cette technique la plus importante et la plus efficace pour mener et enrichir une enquête sociolinguistique.

BOUKOUS, A affirme à ce sujet: « *le questionnaire occupe une position de choix parmi les instruments de recherche mis à contribution par le sociolinguiste car il permet d'obtenir des données recueillies de façons systématique et se prêtant à une analyse quantitative* »⁴⁶

Notre questionnaire contient 12 questions réparties en trois parties essentielles.

La première concerne la description de notre public, à savoir le lieu ou le quartier de résidence, la profession ou le niveau d'étude, l'âge, le sexe et la langue maternelle. La deuxième partie repose sur les pratiques langagières du public et la troisième partie sur les représentations des langues.

Nous avons utilisé dans notre recherche un questionnaire structuré, il est composé de questions fermées pour guider et faciliter les réponses aux questions. Des questions semi-fermées suivies par des propositions sous forme de cases et un espace vide pour la justification du choix. Nous avons ajouté des questions ouvertes pour laisser nos enquêtés exprimer librement leurs représentations vis-à-vis des langues en présence.

On peut justifier notre choix de ces questions par différentes motivations par rapport à notre objectif de recherche. D'abord pour réfléchir sur la langue qui pourrait être comme langue maternelle des enquêtés, on a posé la première question (1. Quelle est votre langue maternelle ?). Puis pour connaître les langues pratiquées par les Bouiris et les représentations qu'ils associent aux langues en présence dans diverses situations de communication. De ce fait on a fait recours aux questions suivantes :

2. Quelles langues parlez-vous ?
3. Quelles langues préféreriez-vous en première lieu ?
4. Quelles langues préféreriez-vous en deuxième lieu ?
5. Quelles langues parlez-vous dans la vie quotidienne ?
6. Quelles langues parlez-vous avec la famille ?

⁴⁶ BOUKOUS.A. *Le questionnaire*. In CALVET.J-L, DUMONT.P. *L'enquête sociolinguistique*. L'armattan, Paris, 1999, P. 15.

7. Quelles langues parlez-vous avec vos amis ?

Pour recueillir les représentations des enquêtés vis-à-vis des langues en présences, on a fait recours à la question suivante :

8. Que pensez-vous de ces langues ?

Les questions posées sur la langue pratiquée et valorisée par les résidents de la ville de Bouira ont pour but de décrire leur langage, ce qui est l'objectif de notre recherche, sont comme suit :

9. Quelles sont les langues qui sont en usage dans les quartiers de la ville de Bouira ?

10. Quelle est la langue que valorisent les résidents de cette ville ?

Toutes ces questions sont suivies par des propositions de différentes langues en présences à savoir le kabyle, l'arabe, le français et une autre case vide si ces locuteurs utilisent une langue différente de ces choix.

Pour savoir si le mélange de langues ou le phénomène d'alternance codique existe dans l'imaginaire linguistique des locuteurs, on a fait recours à la question suivante :

11. Lorsque vous parlez, utilisez-vous un mélange de langues ?

Notre dernière question qui concerne le rapport entre les langues en présence dans la ville de Bouira, pour montrer la réalité de cette relation on a fait recours à la question suivante :

12. Quelle est le rapport entre ces langues?

4- Les difficultés rencontrées sur le terrain

Lors de notre enquête effectuée sur le terrain de la ville de Bouira, la majorité de nos enquêtés et surtout les femmes insistent sur le but de cette étude et la présentation de nos documents qui justifient notre statut d'étudiant. Cela pour leur montrer la transparence de notre enquête et la rupture avec la politique et la presse.

On a rencontré quelques personnes qui ont hésité où même refusé carrément de nous répondre, certains aussi ont acceptés de garder le questionnaire mais sans le remplir, malgré toutes nos explications et la traduction en arabe et en kabyle, cela est justifié par ces enquêtés par manque de temps où d'incompréhension.

5- Le corpus

Dans la mesure où les pratiques linguistiques et les représentations à l'égard d'une langue sont influencées par des facteurs extralinguistiques, nous avons jugé utile de prendre en considérations quelques variables à savoir la langue maternelle, le sexe et l'âge.

Ainsi nous avons distribué 25 questionnaires dont 20 ont été récupérés, car certains locuteurs n'arrivent pas à compléter les réponses faute de temps où la non disponibilité de ces personnes.

Notre corpus final est constitué de 20 locuteurs (résidents) de la ville de Bouira, il est essentiellement composé de 08 natifs berbérophones, 10 natifs arabophones et 02 autres bilingues (arabo-berbérophone), dont 12 sont de sexe masculin et 08 sont de sexe féminin. Tous nos enquêtés sont de la catégorie jeune qui variée entre 20 et 35 ans, ces derniers sont issus de différentes régions et quartiers de Bouira, ceux-ci ont accepté de répondre à notre questionnaire.

6- Interprétation des données

Après le dépouillement de tous les questionnaires qu'on a rassemblé, on a pensé à la répartition de notre questionnaire en trois batteries pour entamer une analyse et une interprétation des données selon nos résultats acquis.

1. identification des locuteurs :

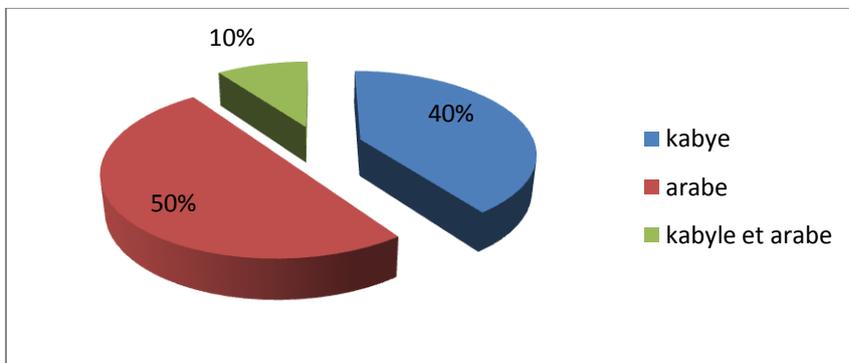
Locuteurs	Langue maternelle			Sexe		Age	Profession/niveau d'étude	Lieu/quartier de résidence
	k	A	f	h	F			
L1	+			+		20	Etudiant	Rue de France
L2	+			+		22	Commerçant	La place
L3	+			+		20	Chauffeur	La place
L4	+			+		35	Avocat	La place
L5	+			+		34	Enseignant	Centre ville
L6	+			+		35	Cadre	Centre ville
L7	+	+		+		21	Etudiant	Rue de France
L8	+	+			+	23	Etudiante	Farachati
L9	+				+	21	Secrétaire	Cité ouest
L10	+				+	25	Enseignante	Draa el-bordj
L11		+		+		22	Commerçant	140 logements
L12		+		+		24	Chômeur	Les allemands
L13		+		+		28	Responsable	Les allemands
L14		+		+		28	Agent	Herkat
L15		+		+		29	Banquier	Herkat
L16		+			+	22	Animatrice à la radio	1100 logements
L17		+			+	29	Journaliste	1100 logements
L18		+			+	30	Sans travail	Cité ouest
L19		+			+	31	Responsable	Herkat
L20		+			+	25	Dans le commercial	1100 logements

Tableau (01) : Ce tableau représente la première partie de notre questionnaire, qui est l'identification des locuteurs. Cette dernière se porte sur la variable langue maternelle, sexe, âge, classe sociale (profession où niveau d'étude) et en fin le lieu de résidence des locuteurs.

1.1.La variable langue maternelle

Question 1 : Quelle est votre langue maternelle ?

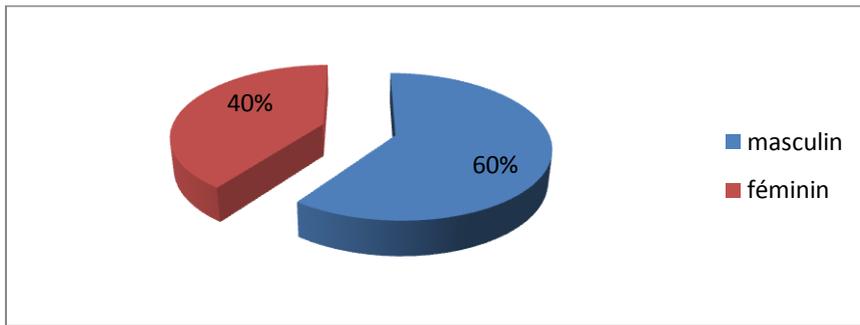
Kabyle arabe français autre



Diagramme(01) : représentant la langue maternelle des locuteurs

D'abord la première question posée est celle d'identifier la langue maternelle des enquêtés. De ce fait, nous avons remarqué que 10 locuteurs dont 05 hommes et 05 femmes âgés entre 22 et 31 ans, ce qui est égal à 50%, ont comme langue maternelle l'arabe dialectal. Ce pourcentage élevé est justifié par l'ensemble des locuteurs qui possèdent des origines arabes, ils sont des natifs de la ville de Bouira, c'est-à-dire ils détiennent des ancêtres proprement Bouiris. En revanche, le kabyle représente 40% de l'ensemble des locuteurs (08 locuteurs) dont 06 hommes et 02 femmes âgés entre 20 et 35 ans. En effet, ces derniers sont aussi des résidents natifs de cette ville, ils détiennent des origines proprement Bouiris. On remarque aussi que 10% de notre population, dont un étudiant âgé de 21 ans et une étudiante âgé de 23 ans adoptent l'arabe dialectal et le kabyle en même temps comme deux langues maternelles, car ces deux étudiants bénéficient de leurs origines kabylo-arabe, ils sont également influencés par leurs entourage comme tous les autres Bouiris.

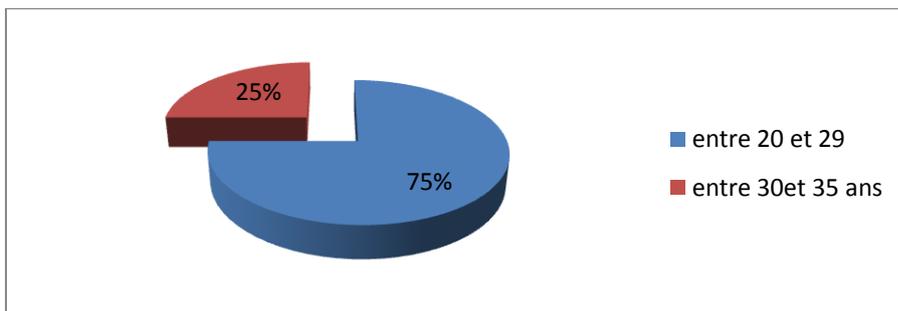
1.2. La variable sexe



Diagramme(02) : représentant la variable sexe de nos locuteurs

Ce diagramme représente l'identification de la variable sexe de nos enquêtés, on remarque que 60% de l'ensemble des locuteurs appartienne au sexe masculin, ce qui représente 12 locuteurs dont 06 berbérophones âgés entre 20 et 35 ans, 05 arabophone âgé entre 22 et 29 ans et un autre locuteur bilingue (arabo-berbérophone), étudiant âgé de 21 ans. En revanche le sexe féminin aussi possède un pourcentage important de l'ensemble de nos enquêtés, 40% de nos locuteurs ce qui est égal à 08 femmes, dont 05 arabophones âgé de 22 à 31 ans, 02 berbérophones âgé de 21 et 25 ans, et une étudiante arabo-berbérophone âgé de 23 ans.

1.3. La variable âge



Diagramme(03) : représentant la variable âge de nos locuteurs

Ce diagramme représente la variable âge de nos locuteurs, on remarque que 75% de la totalité des locuteurs appartienne à la catégorie jeune, ce qui est égal à 15 individus âgés entre 20 et 29 ans. Les 25% restante (05 individus) représente aussi la catégorie jeune âgée entre 30 à 35 ans.

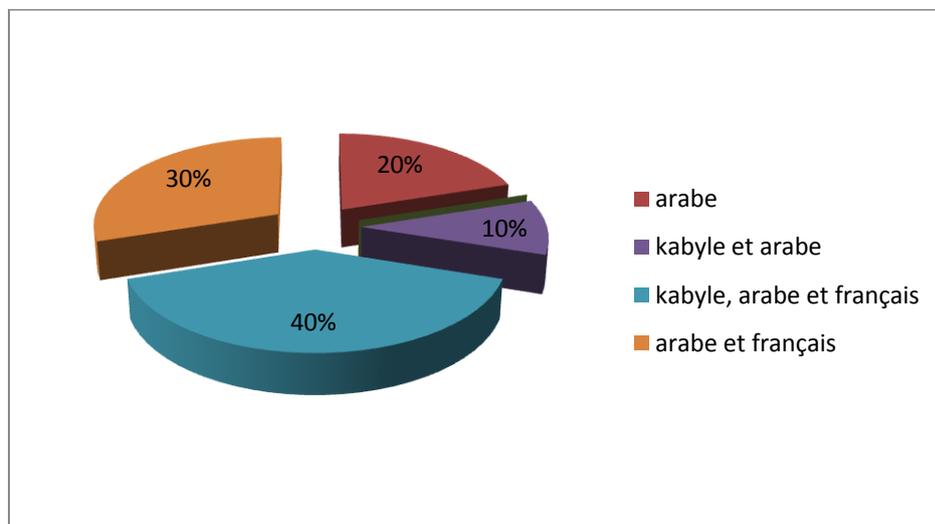
2. les pratiques langagières des locuteurs :

Locuteurs	Langues parlées ?			Langues pratiquées									Mélange de langue		langue pratiquée et valorisée à ville de Bouira.		
	k	a	f	A la maison			la vie quotidienne			Avec les amis			oui	non	K	a	F
				k	a	f	k	a	f	k	a	f					
L1	+	+	+	+			+	+	+	+	+	+	+		+	+	
L2	+	+		+			+	+		+	+		+		+	+	
L3	+	+		+			+			+	+		+		+	+	
L4	+	+	+	+			+	+	+	+	+	+	+		+	+	
L5	+	+	+	+			+	+	+	+	+	+	+		+	+	+
L6	+	+	+	+			+	+	+	+	+	+	+		+	+	
L7	+	+	+	+	+		+	+	+	+	+	+	+		+	+	
L8	+	+	+	+	+		+	+	+	+	+	+	+		+	+	
L9	+	+	+	+	+		+	+		+	+		+		+	+	
L10	+	+	+	+	+		+	+	+	+	+	+	+		+	+	
L11		+			+			+			+			+	+	+	
L12		+			+			+			+			+	+	+	
L13		+	+		+			+	+		+	+	+		+	+	+
L14		+			+			+			+			+	+	+	
L15		+	+		+			+	+		+	+	+		+	+	
L16		+	+		+			+	+		+	+	+		+	+	
L17		+	+		+			+	+		+	+	+		+	+	+
L18		+			+			+			+			+	+	+	
L19		+	+		+			+	+		+	+	+		+	+	
L20		+	+		+			+	+		+	+	+		+	+	

Tableau(02) : Ce tableau représente la deuxième partie de notre questionnaire intitulée les pratiques langagières de nos locuteurs où les langues en usage par ces derniers, dans le but de dégager les langues les plus utilisées par nos enquêtés dans différentes situations de communication, à savoir la langue pratiquée à la maison c'est-à-dire le milieu familiale, puis la vie quotidienne et avec les amis. Aussi pour démontrer l'utilisation de mélange de langue ou d'alternance codique par ces locuteurs. Enfin pour découvrir qu'elle est la langue la plus valorisée et la plus pratiquée par les résidents de la ville de Bouira.

2.1. langue parlée:

Question 2 : Quelles langues parlez-vous ?



Diagramme(04) : représentant les langues parlées par les locuteurs

A la question : quelles langues parlez-vous ? Nous avons recensé comme l'illustre le graphe ci-dessus 40% des kabylophones, soit la grande majorité qui a déclaré parler trois langues (kabylo, arabe dialectal et français) et 10% parlent deux langues (kabylo et arabe dialectal). Par contre ils sont 30% arabophones a déclaré parler deux langues (arabe dialectal et français) et 20% une seule langue (arabe dialectal).

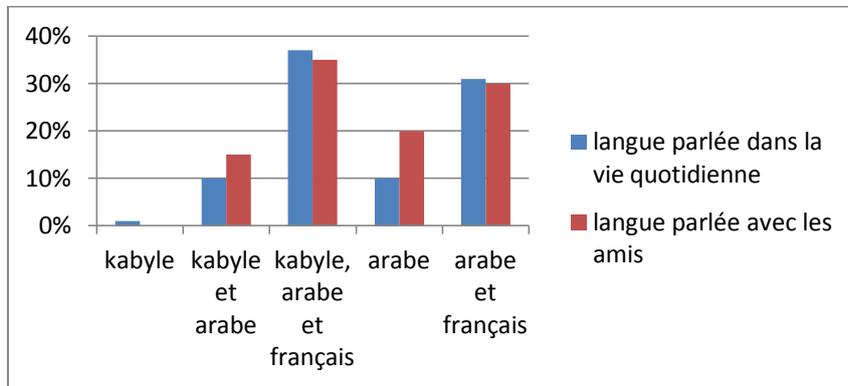
Nous remarquons à travers ces réponses de nos informateurs que la majorité des Berbérophones sont trilingues (40%) par contre ils sont loin à l'être du côté des arabophones.

Le berbère langue maternelle des natifs berbérophones, constituent ici un facteur capital dans l'explication de l'écart observé.

Il parait d'emblé, à travers ces résultats, que le paysage linguistique algérien est caractérisé par la coexistence de plusieurs langues remplissant des fonctions sociales différentes.

La connaissance du français par ces locuteurs est due, en première lieu à l'enracinement de cette langue dans la société algérienne qui s'explique par le facteur historique et aussi l'origine de son acquisition et de large diffusion.

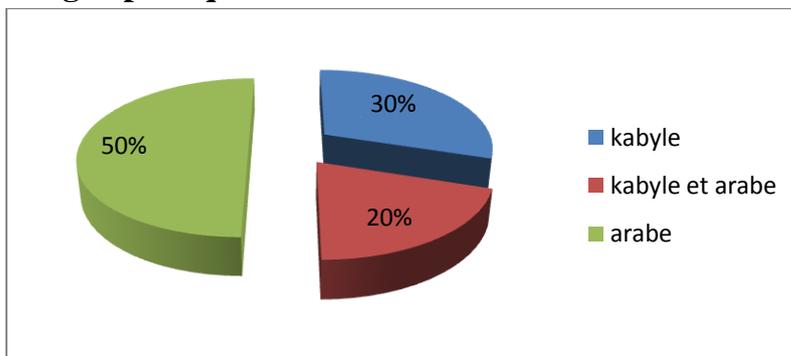
a- Langue parlée dans la vie quotidienne et avec les amis :



Graphe(05) : représentant les langues parlées dans la vie quotidienne et avec les amis

Les résultats obtenus concernant les deux questions suivantes : quelle langue parlez-vous dans la vie quotidienne et avec les amis ? Sont les mêmes pour la question : quelle langue parlez-vous ? C'est pour cette raison que ces questions sont condensées.

b- Langue pratiquée à la maison



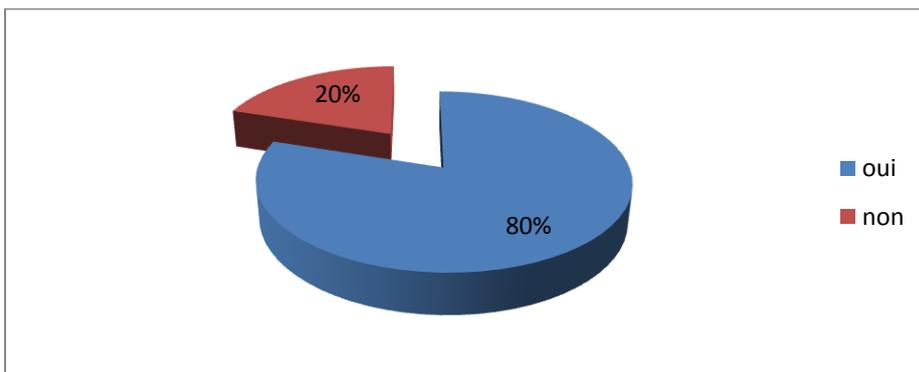
Diagramme(06) : représentant les langues pratiquées à la maison

Ce graphe nous révèle que 50% de nos locuteurs utilisent l'arabe dialectal à la maison c'est-à-dire dans leur milieu familial et aucun d'entre eux n'utilise deux langues.

L'indice de 30% représente les kabylophones indiquent se servir du kabyle à la maison. 20% d'entre eux font recours à l'arabe dialectal et au berbère (kabyle). Aucun natif kabyle n'a déclaré parler français.

Il ressort de ce graphe que l'arabe (dialectal) et le berbère (kabyle) langues maternelles de nos informateurs sont les langues les plus utilisées à la maison. Elles sont donc des langues de la vie quotidienne et remplissent de ce fait la fonction de la langue vernaculaire

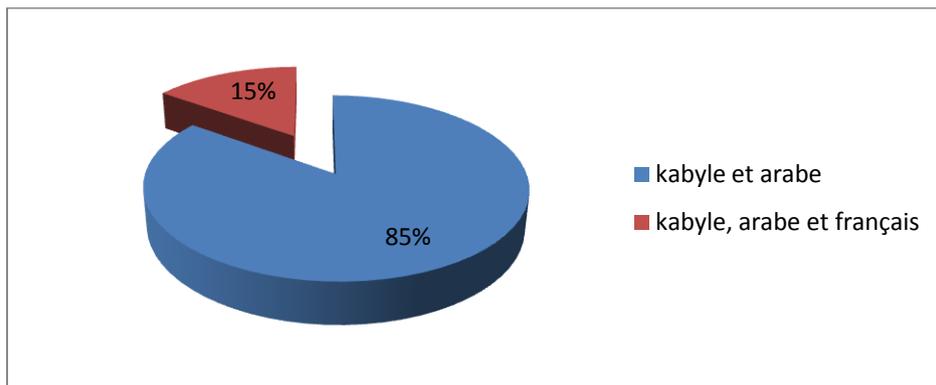
2.2. utilisation de mélange de langues



Diagramme(07) : représentant l'utilisation de mélange de langue

La plus part des locuteurs de notre population ont classé en première position avec 80% utilisent le mélange de langues par contre 20% entre eux ont répondu par non. Le taux élevé soit 80% des enquêtés qui utilisent le passage d'une langue à une autre au même temps est due aux situations de communications où la coprésence de plusieurs langues est mainte et nécessaire pour l'intercompréhension.

2.3. Langue pratiquée et valorisée par les locuteurs de la ville de Bouira



Diagramme(08) : représentant les langues pratiquées et valorisées par les locuteurs de la ville de Bouira

L'écrasante majoritaire de nos informateurs soit 85% pratiquent et valorisent le kabyle et l'arabe. Ces dernières remplissent chez le public la fonction de langue véhiculaire. Par contre 15% d'entre eux rajoute le français pour la place prépondérante qu'occupe cette langue dans le paysage linguistique algérien comme première langue étrangère.

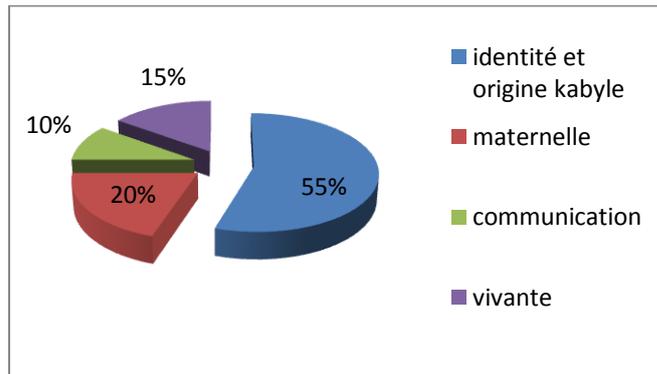
3. les représentations sociolinguistiques des locuteurs :

Locuteurs	Que pensez –vous de ces langues ?			Langue préférée			2 ^{ème} langue préférée			Rapport entre les langues
	k	A	f	k	a	f	k	a	f	
L1	identité	Religion	Science	+					+	Complémentaire
L2	identité	Religion	Technologie	+				+		Complémentaire
L3	Maternelle	Religion	Développement	+				+		Complémentaire
L4	Maternelle	Religion	Développement	+				+		Complémentaire
L5	maternelle	Religion	Développement	+					+	Complémentaire
L6	identité	Religion	Science	+					+	Complémentaire
L7	identité	Religion	Science	+	+				+	Complémentaire
L8	Identité kabyle	Religion	Recherche scientifique	+	+				+	Harmonieux
L9	Maternelle	Religion	Colonialisme français	+				+		Harmonieux
L10	Maternelle	Religion	Trace des français	+					+	Harmonieux
L11	Communication	Identité islam	Colonisateur français		+				+	Complémentaire
L12	Vivante	Identité islam	Science		+				+	Complémentaire
L13	Vivante	Islam	science		+				+	Complémentaire
L14	Communication	Religion	Science		+		+			Complémentaire
L15	Vivante	Maternelle	Science		+				+	Complémentaire
L16	Origine kabyle	Maternelle	Savoir		+				+	Complémentaire
L17	Origine kabyle	Religion, maternelle	Technologie		+				+	Complémentaire
L18	Identité kabyle	Religion maternelle	Science		+				+	Complémentaire
L19	Identité kabyle	Identité, religion	Science		+				+	Harmonieux
L20	Identité kabyle	Identité, religion	Colonisateur		+				+	Harmonieux

Tableau(03) : Ce tableau représente la troisième partie de notre questionnaire qui concerne les représentations sociolinguistiques de nos informateurs à l'égard des langues en présence dans la ville de Bouira, à savoir le kabyle, l'arabe (dialectal) et le français. Puis montrer le choix de ces langues par nos informateurs et enfin dégager le rapport qui régit les langues en question.

3.1. que pensez-vous des ces langues ?

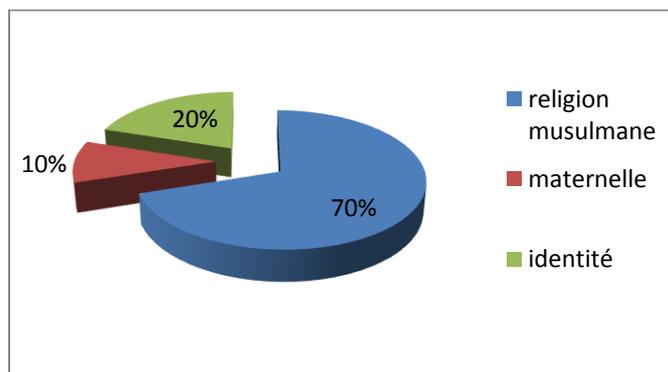
a. Kabyle :



Diagramme(09) : représentant les représentations vis-à-vis du kabyle

En ce qui concerne le kabyle, le graphe ci-dessus nous révèle que 55% de nos informateurs ont des représentations identitaires et ethniques. En effet, ce taux élevé (55%) nous renseigne que la plupart des enquêtés perçoivent le kabyle comme langue de leur identité.

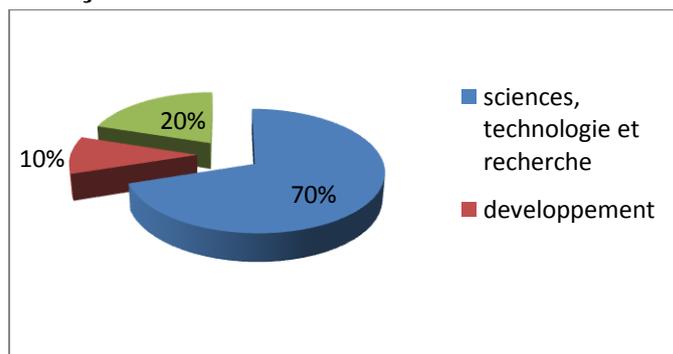
b. Arabe:



Diagramme(10) : représentant les représentations vis-à-vis l'arabe

Ce graphe ci-dessus nous résume que 70% de nos informateurs considèrent l'arabe comme langue de la religion musulmane. 20% d'entre eux la perçoivent comme langue de l'identité. Par contre pour 10%, elle est représentée comme langue maternelle.

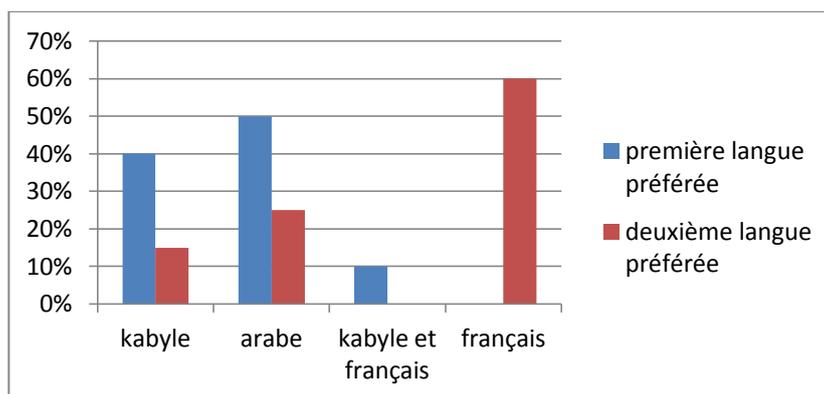
c. Français :



Diagramme(11) : représentant les représentations vis-à-vis du français

Le graphe ci-dessus nous renseigne que 70% de nos enquêtés considèrent le français comme langue de la science, technologie et de la recherche. Par contre 20% pensent que c'est une langue du colonisateur où comme une trace du colonisateur. 10% de notre public considère la langue française comme une langue de développement

3.2. Langue préférée

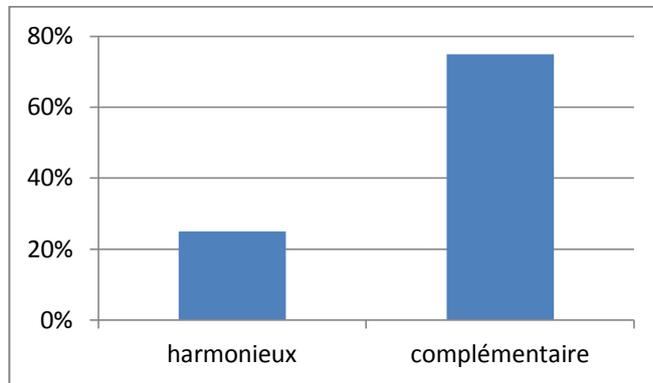


Graphe(12) : représentant les langues préférées en premier et en deuxième lieu

Le graphe ci-dessus nous explique que 50% de nos informateurs préfère la langue arabe vu qu'elle constitue la langue maternelle chez ce public. Par contre le français est la deuxième langue préférée, le résultat de 60% obtenu pour cette langue explique ceci : Ce nombre important de locuteurs qui préfèrent le français au second lieu après l'arabe s'explique par l'ouverture au monde francophone. Pour les

kabylophones la première langue préférée est leur langue maternelle soit 40%. Les mêmes locuteurs préfèrent au second lieu le français pour la même raison que les arabophones.

3.3. Le rapport entre les langues :



Diagramme(13) : représentant le rapport entre les langues

Pour la dernière question posée sur le rapport entre les langues qui coexistent à la ville de Bouira, la plupart de nos enquêtés (75%) disent que le rapport qui existe entre les langues en présence est un rapport de complémentarité et de convergence, ce qui régit l'importance de toutes ces langues selon les différentes situations de communications où les différents besoins de nos informateurs. Chez le sexe féminin le rapport perçu entre les langues est harmonieux cela explique que chez les femmes la diversité des langues est agréable.

Conclusion partielle :

Dans cette partie analytique, nous avons essayé d'expliquer notre technique d'enquête (le questionnaire), et notre terrain d'enquête (la ville de Bouira). Puis nous avons effectué l'analyse et l'interprétation des données, à travers tous les réponses de nos enquêtés.

Pour clore cette partie d'analyse des données, on peut lancer que les langues existantes dans la ville de Bouira sont toutes en pratique, quoi que le degré d'usage de ces langues varie selon les différentes situations de communication et les différents locuteurs.

On peut dire également que la ville de Bouira est un terrain où plusieurs langues coexistent et cohabitent.

Conclusion générale

Notre présente recherche s'est portée sur une étude des pratiques langagières des locuteurs de la ville de Bouira. Nous avons essayé de découvrir, à travers notre enquête réalisée sur le terrain de cette ville, à l'aide des questionnaires distribués pour différents résidents Bouiris, qu'elle est la langue la plus utilisée et la plus pratiquée par ce public ? Qu'elles sont les représentations sociolinguistiques de ces résidents envers les langues en présence ? Et quel est l'appui des éléments extralinguistiques sur leurs pratiques ?

Nous avons proposé pour notre analyse, trois hypothèses ; la première concerne la relation des pratiques langagières des Bouiris avec les langues locales, la deuxième concerne la variable sexuelle comme élément de différenciation, et la troisième se repose sur le phénomène de démarcation et du prestige.

En guise de conclusion, l'analyse que nous avons menée au sein de la ville de Bouira dont l'échantillon est de 20 enquêtés, nous a permis d'esquisser une description sommaire du paysage plurilinguistique de cette ville.

En effet, l'analyse des pratiques linguistiques et des représentations sociolinguistiques liées aux langues en présence nous a donné la possibilité de dégager des conclusions significativement importantes et d'affirmer notre première hypothèse.

En terme de pratiques linguistiques, comparativement aux autres langues, l'arabe (classique) promu langue nationale et officielle n'est plus pratiquée en usage langagier chez notre public. En outre, en ce qui concerne les langues populaires dont la reconnaissance officielle est inexistante, elles sont seulement présentes en pratiques langagières.

Toutefois, en raison de son ancrage dans la région, le kabyle, variété du berbère, est non seulement vecteur de représentations sociolinguistiques référentielles, mais aussi il est chargé d'entités représentationnelles, dont le poids sémantique est directement lié au référent « identité ».

L'analyse de notre échantillon a également révélé que le français dans la ville de Bouira se réserve une place très importante à la fois en termes de pratique linguistique et de représentation référentielle.

Pour l'arabe (dialectal), on peut dire qu'elle est étendue par le nombre de locuteurs, mais aussi par l'espace qu'elle occupe dans la ville de Bouira, elle constitue une véritable langue d'intercommunication entre les locuteurs de la ville de Bouira.

À travers notre analyse, nous constatons que la variable sexuelle est considérée comme un phénomène de distinction. Car le sexe féminin se distingue du sexe masculin dans leurs pratiques linguistiques. Les femmes font recours à certaines variétés, aux plusieurs langues et surtout la langue française, plus que les hommes. Donc le sexe en tant qu'élément sociolinguistique, est considéré comme une source du choix de certaines variables linguistiques.

Nous constatons aussi, que les Bouiris ne font pas recours aux plusieurs langues (arabe dialectal, kabyle et français) pour but de se démarquer des autres arrivants où du prestige. Mais cela est justifié par le besoin de ce recours à plusieurs langues pour l'intercommunication et l'intercompréhension entre ces locuteurs dans leur vie quotidienne.

Ces résultats résument que la ville de Bouira se caractérise par un plurilinguisme social ; kabyle, arabe dialectal et français.

Bibliographie

- *Ouvrages :*

ARRIVE, M. & GADET, F. & GALMICHE, M. *La grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion.1986.

AREZKI, A, « La planification linguistique en Algérie ou l'effet de Boomerang sur les représentations sociolinguistiques », in Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique, N°25, Le français en Afrique, 2010.

BAYLON, *Sociolinguistique. Société, langue et discours*, Paris, Nathan, 1991.

BOYER.H. *Introduction la sociolinguistique* Dunod, Paris2001.

Sociolinguistique, territoire et objets. Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1996.

BONARDI.C et **ROUSIAU.N.** *Les représentations sociales* .Dunod, Paris 1999.

BOUKOUS.A. *Le questionnaire*. In CALVET.J-L, DUMONT.P. *L'enquête sociolinguistique*. L'armattan, Paris, 1999

CHARAUDEAU.P, MAINGUENEAU.D. *Dictionnaire d'analyse du discours* , Paris, Seuil, 2002..

CHAKER. S. *manuel de linguistique berbère I* , éd, bouchéne. Alger. 1991

CALVET.L-J. *Sociolinguistique*, PUF. Collection Que sais-je ? Paris. 1993.

Pour une écologie des langues du monde. Pilon, France, 1999.

La sociolinguistique. Que sais-je 2^{ème} édition, 1993.

CHAUDENSON. R. *Plurilinguisme et développement en Afrique subsaharienne francophone: les problèmes de la communication*. Cahiers des sciences humaines. 1991.

DE SAUSSURE, F. *Cours de linguistique générale*. Ed, ENAG.1990.

DUBOIS, J. *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*. Larousse. Bordas. 1999.

Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage .Larousse, Paris1994.

FASOLD R, *The Sociolinguistic of Society*. Oxford, Basil Blackwell, 1984.

GUMPERZ.J, & HYMES.D. *Langage et communications sociales*. Paris.1981.

GRANDGUILLAUME. G. *Arabisation et politique linguistique au Maghreb.*

Maisonneuve et Larose, Paris, 1983.

JODELET, D. *les représentations sociales.* PUF, Paris, 1989.

LABOV, W. *Sociolinguistique.* Paris, Ed, Les Éditions de Minuit, 1976.

MEILLET, A. *Sociolinguistique.* Presse universitaire de France. 1993. Paris

TALEB IBRAHIMI, K. *Les Algériens et leur (s) langue (s).* El Hikma, Alger, 1995.

THIBAUT. P. *Age.* In M.-L. MOREAU, *Sociolinguistique concepts de base.* Liège, Mardaga, 1997.

WEINREICH. U. *Languages in contact.* La Haye, Mouton. 1953

- ***Mémoires et thèses :***

ABDELHAMID.S. « *Pour une approche de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français université de Batna* ». *Thèse de doctorat, université de Batna, 2002.*

CHIBANE, R. « *Etude des attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française : cas les élèves du lycée Lala Fatma N'soumer* ». *Mémoire de magistère, université de Tizi-Ouzou. 2009.*

MAHROUCHE, N. « *Pratiques langagières et représentations de l'espace urbain de quelques quartiers de Bejaia ville* ». *Mémoire de magister, université de Béjaia.2008.*

ZABOOT. T. « *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou* ». *Thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989*

- ***Sitographie :***

Dictionnaire Universel Francophone. In <http://www.francophonie,hachette-livre.fr>. Consulté le 05/12/2012.

LECLERC.J. « *Algérie dans l'aménagement linguistique dans le monde* », Québec,

TLFQ, université Loyal 24 février 2007. « [http:// www. Ulaval.ca/ax/AFRIQUE/ Algérie-1demo. Htm](http://www.Ulaval.ca/ax/AFRIQUE/Algérie-1demo.Htm) » consulté le 15/12/2013.

Sondage : Résultats cités par **Aoussine Seddiki**, dans : « Quelles actions audiovisuelles pour le français précoce en Algérie ? ». Disponible sur : www.bibliotheque.refer.org/livre244/124427.pdf. Consulté le 05/12/2012.

GRANGUILLAUME, G. « La francophonie en Algérie », Ecole des grandes études en sciences sociales, Paris, 09-04-2008
<http://sinistri.canalblog.com/archives/2008/04/09/8718521.html>, pages consultées le (05-01-2013)

- *Autres références* :

Charte Nationale : 1986.

Annexes

Questionnaire

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'une enquête de recherche universitaire en vue d'une étude des pratiques langagières des locuteurs de la ville de Bouira.

- Lieu où quartier de résidence :.....
- Votre profession/ niveau d'étude :.....
- Age :.....
- Sexe : masculin féminin

1. Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle arabe français autre

2. Quelles langues parlez-vous ?

Kabyle arabe français autre

3. Quelle est la langue que vous préférez parmi celles que vous parlez ?

Kabyle arabe français autre

Pour quoi ?.....

4. Que serait votre deuxième choix parmi ces langues ?

Kabyle arabe français autre

Pour quoi ?.....

5. Quelles sont les langues que vous parlez dans la vie quotidienne ?

Kabyle arabe français autre

6. Quelles sont les langues que vous utilisez à la maison ?

Kabyle arabe français autre

7. Quelles sont les langues que vous employez avec vos amis ?

Kabyle arabe français autre

8. Que pensez-vous de ces langues ?

Kabyle.....

Arabe.....

Français.....

9. Quelles sont les langues qui sont en usage dans les quartiers de la ville de Bouira ?

Kabyle arabe français autre

10. Quelle est la langue que valorisent les résidents de cette ville ?

Kabyle arabe français autre

Pour quoi ?.....

11. lorsque vous parlez, utilisez-vous un mélange de langues ?

Oui Non

Si oui, entre quelles langues ?.....

12. Quelle est le rapport entre les langues qui coexistent à la ville de Bouira ?

.....
.....

Merci d'avoir collaboré à la réalisation de notre enquête.